

Nantes, le mardi 1^{er} avril 2025

Avec la Région, l'Europe s'engage dans les territoires

Financements européens en Mayenne : zoom sur les projets Territoires Ruraux



1

Sommaire

- **Communiqué de presse** **p.2**

- **Focus projets** **p.3 à 6**
 - **Restructuration et agrandissement de la salle socio-culturelle de la commune de Saint-Christophe-du-Luat**
 - **Construction d'une école (maternelle et élémentaire), ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et d'une bibliothèque de la commune nouvelle de Vimartin sur Orthe**

- **D'autres projets en Mayenne soutenus par les fonds européens, via la Région** **p.7 à 11**

CONTACT PRESSE

Christelle JOUSSET : christelle.jousset@paysdelaloire.fr – T. 02 28 20 51 23 / M. 06 07 97 86 10

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 1^{er} avril 2025

Avec la Région, l'Europe s'engage dans les territoires

Financements européens en Mayenne : zoom sur les projets – Territoires ruraux

La Région soutient l'investissement public local en Pays de la Loire à hauteur de 100 M€ sur la période 2023-2026 sur ses propres crédits. Elle articule cela avec une mobilisation inédite de 106 M€ de crédits européens relevant de la période de programmation 2021-2027 dédiés aux territoires, avec de nombreux projets concrets financés pour répondre aux attentes de nos concitoyens.

La Région des Pays de la Loire, acteur européen de premier plan, souhaite, grâce à son action que l'Europe se rapproche des territoires en déployant, de manière simplifiée, plus de fonds européens dans les territoires qui en bénéficiaient moins jusque-là, comme en Mayenne. Cette volonté va de pair avec la recherche d'une meilleure complémentarité avec ses propres dispositifs territoriaux.

« Les projets soutenus s'adressent aux territoires ruraux ligériens. La Région a mobilisé à cet effet le dispositif spécifique européen « LEADER » pour financer des projets de soutien à l'économie rurale. Pour la première fois, la Région a ouvert, le Fonds européen de développement régional (FEDER) à ces territoires qui en bénéficient habituellement moins, en soutenant 20 projets structurants (par département) avec des montants européens significatifs (jusqu'à 1 M€), avec l'appui, le cas échéant, de ses propres dispositifs régionaux. Les projets mayennais visités aujourd'hui et financés par la Région et l'Europe sont des exemples concrets de notre action dans les territoires, au plus près des citoyens »
précise Laurent Dejoie, vice-président de la Région des Pays de la Loire, délégué aux Fonds européens.

2

Exemples de projets soutenus en Mayenne

- Restructuration et agrandissement de la salle socio-culturelle de la commune de Saint-Christophe-du-Luat (LEADER)
- Construction d'une école (maternelle et élémentaire), ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et d'une bibliothèque de la commune nouvelle de Vimartin sur Orthe (FEDER + crédits régionaux)
- Requalification et extension de l'école Pierre et Marie Curie, à Mayenne (FEDER)
- Rénovation et valorisation de l'Auditoire de justice, Vimartin-sur-Orthe (LEADER)
- Réhabilitation de l'ancienne poste de Montsûrs en cellules commerciales et de service (LEADER)
- Création d'un spectacle à base d'images pour valoriser la Basilique d'Evron (LEADER)
- Mise en place d'un dispositif de réalité mixte au Musée de Préhistoire, Vallée des Grottes de Saulges (LEADER)
- Investissements pour la maîtrise des coûts énergétiques du congélateur collectif, à Vaiges (LEADER)

FOCUS PROJETS

Restructuration et agrandissement de la salle socio-culturelle de la commune de Saint-Christophe-du-Luat



Source : <https://www.evron.fr/>

La commune de Saint-Christophe-du-Luat a réhabilité la salle socio-culturelle située au centre de la commune. C'est un lieu important de rencontre et de lien social que la commune voulait moderniser afin de garder un dynamisme en centre-bourg. Cette ancienne école a été réhabilitée en 1980 et dispose d'une grande salle, d'une cuisine et de deux salles de réunions. La salle est utilisée quasi quotidiennement par des associations (sport, danse, couture, club des aînés, etc.). Les week-ends, la salle est louée pour des événements privés.

La salle socio-culturelle était vétuste, énergivore et trop petite par rapport aux besoins de la Commune. L'un des deux bâtiments a été démoli, le second rénové et une extension construite. Les objectifs poursuivis :

- Proposer une capacité d'accueil suffisante,
- La mise en valeur du jardin, accessible aux habitants,
- Revitaliser le centre-bourg en maintenant l'activité associative du village,
- Améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Le projet s'est déroulé sur 3 ans 2019-2011. Le coût global du projet est de 661 401 €.

Subvention Région : 50 000 €

Subvention Europe : 36 149,52 € LEADER

**Construction d'une école (maternelle et élémentaire),
ALSH et d'une bibliothèque de la commune nouvelle de Vimartin sur Orthe**

Dates : 2021-2025

Subvention FEDER dans le cadre de l'Appel à projets « territoires ruraux » : 620 694 € sur un coût total de 2 000 474,74 € (HT) soit un taux d'intervention de 31,03%.

Subvention Région: 50 000 €

Porteur : Commune de Vimartin sur Orthe



La commune nouvelle de Vimartin-sur-Orthe a été officiellement créée le 1er janvier 2021, regroupant trois communes déléguées : Vimarcé, Saint-Pierre-sur-Orthe et Saint-Martin-de-Connée.

Dans le cadre de cette réorganisation, la municipalité a engagé un projet visant à construire un nouveau bâtiment scolaire afin de remplacer les deux écoles existantes à Saint-Pierre-sur-Orthe et Saint-Martin-de-Connée. Ces établissements, situés dans des bâtiments énergivores nécessitant d'importants travaux, ne répondaient plus aux exigences modernes de confort et d'efficacité énergétique. Ce regroupement a été motivé par une volonté de mutualiser les infrastructures pour réduire les coûts de construction, d'exploitation et de fonctionnement du parc immobilier communal.

Le nouveau groupe scolaire a été implanté sur un ancien terrain de football, situé à Saint-Pierre-sur-Orthe, un choix stratégique offrant une position centrale entre les trois communes déléguées et limitant ainsi les déplacements quotidiens des habitants. À proximité, la salle des fêtes récemment rénovée accueille le restaurant scolaire. À terme, l'ancienne école de Saint-Pierre-sur-Orthe sera réhabilitée pour accueillir une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), actuellement installée dans un lotissement sous un bail dérogatoire de deux ans avec Mayenne Habitat. Ainsi, ce projet permettra la création d'un pôle enfance structurant et attractif, regroupant : l'école (maternelle et élémentaire), l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), une salle de motricité, le restaurant scolaire, la future MAM, connectée par des voies douces.

Le FEDER a contribué au financement du projet, qui comprend : une école primaire (maternelle et élémentaire) intégrant : 2 classes élémentaires et 2 classes maternelles, avec sanitaires adaptés, 1 dortoir, 1 local ATSEM/lingerie, 1 salle de garderie ALSH, 1 bibliothèque à usage scolaire et municipal, accessible de manière autonome depuis l'espace public, 1 bureau de direction et 1 salle des enseignants, Des espaces extérieurs : cours végétalisées, préaux, local vélo et local jeux.

L'objectif était de concevoir une école ouverte, intégrée à son territoire, durable et propice à l'apprentissage. Pour cela, plusieurs principes ont guidé sa conception :

- Une pédagogie en lien avec la nature : des espaces intérieurs et extérieurs favorisant un apprentissage actif en extérieur
- Une construction passive : un bâtiment à très faible consommation énergétique
- Une approche bas-carbone : des matériaux et équipements à faible impact environnemental
- Une optimisation des espaces : séparation fonctionnelle entre les parties élémentaires et maternelles
- Des sanitaires accessibles depuis la cour : sous un préau couvert, pour limiter les circulations internes
- Un aménagement inspiré des "cours Oasis" :
 - Végétalisation des espaces extérieurs ;
 - Réduction des surfaces imperméabilisées, avec un enrobé drainant ;
 - Participation des enfants à la conception des espaces (ex. : cabanes en saules tressés) ;
 - Une intégration à la biodiversité locale : installation de nichoirs pour oiseaux et chauves-souris dans l'architecture du projet.

Ce projet innovant répond ainsi aux enjeux de qualité éducative, d'efficacité énergétique et de développement durable, tout en offrant aux enfants un cadre d'apprentissage adapté aux défis de demain.

D'autres projets en Mayenne soutenus par les programmes européens via la Région

Rénovation et d'extension du groupe scolaire Pierre et Marie Curie

Année de réalisation : 2022-2026

Montant de la subvention FEDER : 1 000 000 €

Coût total du projet : 3 745 745 € HT

Porteur de projet : Commune de Mayenne

Le projet de rénovation et d'extension du groupe scolaire Pierre et Marie Curie à Mayenne vise à moderniser et adapter l'école aux besoins actuels du quartier du Pommier, en pleine transformation. L'école, construite en 1968, est vieillissante, énergivore et peu attractive. Le quartier connaît une mutation avec des fermetures d'infrastructures et une réhabilitation des logements sociaux. La ville a décidé de regrouper les écoles maternelles et d'adapter l'école Pierre et Marie Curie en conséquence.

La municipalité, en partenariat avec différents acteurs locaux, a élaboré un schéma directeur des écoles, prenant en compte la baisse démographique et les coûts d'entretien des bâtiments anciens. Dans ce cadre, l'école Pierre et Marie Curie sera rénovée et agrandie pour accueillir les élèves des écoles maternelles fermées. Ce projet, inscrit dans le programme "Petites Villes de Demain", vise à rendre le quartier plus attractif et à favoriser la mixité sociale, tout en respectant les enjeux écologiques et énergétiques.

Les principaux objectifs du projet incluent :

- L'amélioration des conditions d'accueil et du confort des élèves grâce à une extension et un réaménagement des locaux.
- La mise aux normes des installations, notamment des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite.
- La rénovation et la sécurisation des bâtiments.
- L'amélioration de la performance énergétique, avec un accent sur la végétalisation et l'utilisation de matériaux biosourcés.

Le projet est en cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et inclut également des initiatives pour encourager la mobilité douce dans le quartier. Ce projet de rénovation exemplaire vise à revitaliser le quartier du Pommier et à contribuer à son attractivité tout en répondant aux enjeux écologiques et sociaux.

Rénovation et valorisation de l'Auditoire de justice, Vimartin-sur-Orthe

Année de réalisation : 2023-2024

Montant de la subvention LEADER : 24 000 €

Coût total du projet : 38 976.19 € TTC

Porteur de projet : Les Amis du Patrimoine d'Erve et Orthe

Commune : Saint-Pierre-sur-Orthe, commune déléguée de Vimartin-sur-Orthe

Le projet concerne l'association Les Amis du Patrimoine d'Erve et Orthe (APEO) qui a été créée en 2004 pour sauver un auditoire de justice de la démolition. Cet édifice du XV^e siècle est devenu propriété de l'association en 2008. L'association compte 180 adhérents, en faisant une des plus grosses associations patrimoniales du département. Elle organise des activités au sein de l'auditoire de justice et de nombreuses manifestations et sorties culturelles telles que visites de musées, randonnées patrimoniales, "Causeries au coin du feu" avec écrivains, artisans et créateurs locaux, expositions de peintures et sculptures, expo photos et cartes postales, « Marché au clair de lune » en partenariat avec l'Office du tourisme de Ste Suzanne, comptoir de Noël...

Situé sur le chemin Montais, l'auditoire de justice accueille et héberge dans son gîte les pèlerins cheminant vers le Mont-Saint-Michel ou Saint Jacques de Compostelle.

Une boutique permet de mettre en valeur et de proposer à la vente des produits locaux essentiellement mayennais (jus de pommes, cidre, biscuits, pâtes, rillettes et pâtés, miel...). L'ancien auditoire de justice est devenu au fil du temps un lieu d'échanges et de convivialité où l'on vient passer un bon moment, la commune n'ayant plus de café.

En plus du recours à l'emprunt, toutes ces activités ont permis de quasiment autofinancer les 100K€ de travaux réalisés depuis 15 ans par l'APEO :

- Une salle d'exposition et de réunions pour les « causeries » dans la grange.
- La transformation du garage en « pièce de vie » avec coin cuisine, sanitaires pour recevoir les visiteurs, groupes de randonneurs et pèlerins.
- L'aménagement de la cour intérieure en la transformant en un lieu convivial de repos, lecture, discussions en dégustant un café ou thé...

Le projet LEADER a permis de rénover et mettre en valeur l'ancien auditoire de justice (enduits intérieurs et extérieurs, toiture, menuiseries), et augmenter la visibilité du lieu avec une signalétique adaptée.

[Vidéo du projet](#)

Source : Communauté de communes des Coëvrons

Réhabilitation de l'ancienne poste de Montsûrs en cellules commerciales et de service

Année de réalisation : 2023-2024

Montant de la subvention LEADER : 33 372.13 €

Coût total du projet : 710 000 € HT

Porteur de projet : Commune de Montsûrs

Située dans le département de la Mayenne, à l'ouest de Laval, la commune de Montsûrs est composée d'environ 3350 habitants. Pôle secondaire de la communauté de communes des Coëvrons, Montsûrs est confronté depuis quelques années à des problématiques de dévitalisation de son centre-bourg, notamment en termes de commerce et d'habitat. Afin de résoudre ces problématiques, la commune s'est engagée en 2021 dans le dispositif « Petites Villes de Demain ».

Une quinzaine de porteurs de projets en lien avec la santé et le paramédical ont sollicité la municipalité en quête de locaux adaptés et accessibles pour pouvoir exercer leurs activités. Certains de ces praticiens sont d'ores et déjà implantés sur la commune, néanmoins leurs locaux sont bien souvent d'anciennes habitations peu adaptées, mal isolées et difficilement accessibles.

Compte tenu de la superficie de 400 m² de l'ancien bâtiment de la Poste et de son positionnement stratégique en plein cœur de bourg, la commune a décidé en octobre 2021 de le racheter afin de proposer des cellules locatives à destination des différents porteurs de projets. Les différents praticiens intéressés ont été sollicités afin de recueillir leurs besoins et envies dans le but de co-construire l'aménagement du bâtiment.

Dans un contexte de transition écologique et énergétique, la municipalité avait le souhait d'être exemplaire en termes de rénovation et d'adaptation, en proposant un bâtiment sobre et qualitatif (isolation avec des matériaux biosourcés, installation de panneaux photovoltaïques, gestion de la qualité de l'air, système de chauffage peu émetteur de gaz à effet de serre...).

[Vidéo du projet](#)

Source : Communauté de communes des Coëvrons

Création d'un spectacle à base d'images pour valoriser la Basilique d'Evron

Année de réalisation : 2023-2024

Montant de la subvention LEADER : 80 000 €

Coût total du projet : 100 185 € HT

Porteur de projet : Commune d'Evron

La basilique Notre Dame de l'Épine d'Evron est l'un des monuments emblématiques du patrimoine médiéval religieux mayennais. Qualifiée de « plus belle église de l'ouest » par les spécialistes, elle fut construite entre le 10^{ème} et la fin du 13^{ème} siècle. Avec des origines légendaires, elle est à l'origine de la fondation de la ville et a joué un rôle primordial dans la structuration et le développement de l'urbanisme de la cité. Moitié romane, moitié gothique, elle présente un panorama unique sur l'architecture médiévale religieuse. Ayant toujours joué un rôle majeur dans l'attractivité de la ville, elle était le lieu vers lequel convergeaient de très nombreux pèlerins. Si aujourd'hui ces derniers sont moins nombreux, la basilique n'en continue pas moins d'attirer les visiteurs.

En utilisant la structure de la basilique comme support de projection monumental, le vidéo mapping permet de faire voyager le spectateur dans l'histoire réelle et imaginaire du lieu. Le format monumental est en effet extrêmement immersif. Sans nuire à la bonne conservation du bâtiment (aucune structure n'est installée dessus), il permet de présenter de façon spectaculaire des images animées en très grand format. Sont ainsi imaginables des séquences narrant l'histoire du lieu, des séquences soulignant l'évolution architecturale de l'édifice, la mise en valeur de certains détails, des séquences artistiques. La projection étant calée sur le relevé précis des façades, il est par exemple possible de restituer des polychromies sur les statues ou sur des éléments de décor. En outre, elle peut permettre de rendre visible à l'échelle 1 des phases de son histoire aujourd'hui disparues telles que la modélisation de son état à l'époque romane précédant sa destruction partielle pour la remplacer par un édifice gothique. Une bande son créée spécialement accompagne la projection d'images.

Ce spectacle d'images projeté gratuitement plusieurs fois chaque soir, une fois la nuit tombée, s'adresse à un très large public.

Mise en place d'un dispositif de réalité mixte au Musée de Préhistoire, Vallée des Grottes de Saulges

Année de réalisation : 2022-2023

Montant de la subvention LEADER : 48 167.20 €

Coût total du projet : 60 553 € HT

Porteur de projet : Communauté de communes des Coëvrons

La Vallée des Grottes de Saulges abrite un patrimoine exceptionnel dont le Musée de Préhistoire témoigne à travers des expositions, des modules interactifs, des restitutions, des maquettes, etc.

Depuis l'ouverture du Musée en 2017, le site a pour spécificité d'utiliser massivement les nouvelles technologies numériques pour valoriser de façon interactive et rendre sensibles et compréhensibles les concepts complexes liés à la préhistoire. Par ailleurs, le musée étant situé en site classé, le bâti est soumis à de fortes contraintes ne permettant pas que des nouveaux espaces soient ajoutés (espaces restreints, sans possibilité règlementaire d'ajouts de surface). Les techniques de réalité virtuelle et de réalité mixte permettent de s'affranchir de ces contraintes spatiales en créant de nouveaux espaces virtuels ne nécessitant pas de mètres carrés supplémentaires. La recherche en préhistoire évoluant continuellement, l'utilisation de telles technologies permet de rester scientifiquement juste car ne nécessitant pas de modifier l'exposition permanente de façon lourde et coûteuse.

Le projet consistait en la création d'une surcouche numérique se superposant à l'exposition permanente physique pour y apporter des compléments. Pour ce faire, sont utilisées des lunettes de réalité mixte de type Hololens® qui permettent d'insérer dans l'univers réel des éléments recréés artificiellement. Ainsi il est, par exemple, possible pour le visiteur approchant d'une vitrine présentant des ossements fossilisés de faire apparaître à côté de lui une reproduction de l'animal en question à échelle réelle.

[Vidéo du projet](#)

Source : Communauté de communes des Coëvrons

Investissements pour la maîtrise des coûts énergétiques du congélateur collectif, à Vaiges

Année de réalisation : 2023-2024

Montant de la subvention LEADER : 20 000 €

Coût total du projet : 34 768 € HT

Commune : Vaiges - Projet porté par la SICA Surgé Vaiges

Sur la commune de Vaiges, la SICA Surgé gère un congélateur collectif (environ 200 cases, 110 usagers). Sa mission est de surgeler des produits alimentaires très souvent locaux collectivement dans un même lieu. 70% des utilisateurs résident à Vaiges ou dans les communes limitrophes. Les récentes augmentations du coût de l'électricité mettaient à mal le modèle économique actuel. Pour pérenniser ce service à la population locale, il était nécessaire de réduire la facture énergétique en utilisant les leviers de réduction de consommation et de maîtrise du prix. Il a ainsi été mis en place des travaux d'isolation, d'optimisation du fonctionnement des moteurs, des panneaux photovoltaïques et une solution de stockage virtuel innovante, très bien adaptée au mode de consommation des machines. Le but était de s'approcher des 100 % d'énergie verte consommée.

[Vidéo projet](#)

Source : Communauté de communes des Coëvrons

CONTACT PRESSE

Christelle Jousset

christelle.jousset@paysdelaloire.fr

T. 02 28 20 51 23 / M. 06 07 97 86 10

Hôtel de Région
1 rue de la Loire — 44 966 Nantes
02 28 20 50 00
paysdelaloire.fr

